



Villageoises complétant une fiche d'évaluation et de suivi communautaire (CBM) dans le district de Bhor dans l'État du Maharashtra en Inde (2011). Oxfam/Cecile Unternaehrer

DES COMPTES À RENDRE

Placer la gouvernance démocratique au cœur du financement du développement

Un gouvernement qui n'aurait pas de comptes à rendre est un obstacle majeur au développement. Il empêche les citoyens d'exercer leurs droits et d'accéder aux soins de santé, à l'éducation et aux autres services essentiels dont ils ont besoin pour s'extirper de la pauvreté. Dans le meilleur des cas, une piètre gouvernance entraîne une mauvaise gestion des fonds publics. Dans le pire des cas, elle conduit à la corruption pure et simple. Les réformes de la santé menées en Sierra Leone et en Inde démontrent comment une mobilisation citoyenne, alliée à des réformes démocratiques, peut améliorer la prestation de services et la situation sanitaire. Le principal objectif du financement du développement devrait être d'améliorer la transparence, la participation et la redevabilité. Pour leur part, les bailleurs de fonds doivent soutenir les actions des organisations à base communautaire pour influencer le gouvernement et inciter les citoyens à faire valoir leurs droits.

RESUME

Le droit des citoyens à demander des comptes aux autorités publiques est au cœur même de la gouvernance démocratique. En l'absence de supervision citoyenne, et lorsque le pouvoir d'affectation des ressources publiques se retrouve aux mains d'un petit groupe de décideurs, le risque est trop grand de voir ces ressources détournées de leur usage prévu au profit d'intérêts privés. Ce type de corruption ne permet pas aux citoyens d'accéder aux soins de santé, à l'éducation et aux autres services publics auxquels ils ont droit et qui leur permettraient de s'extirper de la pauvreté.

Le présent document vise à démontrer qu'une plus grande capacité d'influence des citoyens sur le gouvernement peut réduire le risque de corruption et de mauvaise gestion, et que le transfert du pouvoir d'une élite restreinte vers un groupe de citoyens plus représentatif est indispensable pour parvenir à un développement durable.

Les récentes expériences en Sierra Leone et en Inde ont démontré le rôle prédominant de la redevabilité pour améliorer les services publics, ainsi que pour minimiser les tentations et les opportunités de détournement des ressources. Dans les deux cas, des réformes de gouvernance démocratique encourageant l'implication des citoyens dans l'évaluation et le suivi de la prestation de services de santé ont permis d'améliorer la gestion et les résultats en matière de santé. Les ONG et les bailleurs de fonds ont travaillé avec les agences gouvernementales pour tester différentes approches, débattre des résultats, préparer des arguments de fonds et acquérir un savoir-faire. Grâce au plaidoyer et au dialogue sur les politiques, ils ont incité les acteurs réticents à adopter de nouvelles approches plus ouvertes.

Cette démarche a engendré un profond changement d'attitude chez les différents acteurs. Les citoyens ont été sensibilisés sur leurs droits et attendent désormais plus de possibilités de participation et de meilleurs résultats en matière de développement. Les autorités ont quant à elles accepté de communiquer davantage, de créer de nouvelles opportunités pour impliquer les citoyens et de recevoir un retour sur leurs performances. En institutionnalisant ces processus, elles peuvent poursuivre leur action pour contrecarrer la corruption.

Les exemples de la Sierra Leone et de l'Inde soulignent l'importance de travailler en parallèle sur plusieurs aspects de la gouvernance démocratique. En l'absence de sanctions crédibles, toute velléité de redevabilité est vaine. Sans une plus grande diffusion des informations, la participation citoyenne n'est qu'une coquille vide. Sans un suivi continu, les mentalités n'évolueront pas. En revanche, lorsque ces conditions sont réunies, les citoyens actifs prennent l'habitude de formuler leurs préoccupations, s'attendent à recevoir une réponse des personnes au pouvoir et exigent des sanctions en cas de manquement.

Dans la pratique, ce processus n'est pas un long fleuve tranquille. Des progrès réguliers peuvent être suivis par des revirements soudains, et des progrès inconstants peuvent mener à des avancées inattendues. Les décideurs, les citoyens et toute autre partie prenante se caractérisent par leur hétérogénéité, et les négociations entre ces différents groupes sont sans cesse remises en cause.

Néanmoins, les expériences menées en Sierra Leone et en Inde sont très encourageantes et suggèrent de nouvelles méthodes pour rendre l'aide efficace dans la lutte contre la mauvaise gestion et la corruption.

Le soutien des bailleurs de fonds aux actions anticorruption ad-hoc a tendance à ne pas tenir compte de cette vision globale. Si les bailleurs de fonds ne doivent pas intervenir dans les politiques nationales, ils ont en revanche un rôle légitime à jouer pour améliorer le contrat social entre les citoyens et l'État, fondé sur la participation citoyenne, la redevabilité et la transparence de l'État, ainsi qu'un cadre de développement basé sur les droits.

Ce document appelle les bailleurs de fonds à soutenir les capacités des citoyens (en particulier les populations pauvres et marginalisées) à demander des comptes aux autorités publiques, notamment en promouvant l'opinion publique comme force démocratique et élément dissuasif contre la corruption. En parallèle, les bailleurs de fonds doivent également exercer leur influence financière et technique pour promouvoir l'institutionnalisation des procédures encourageant la transparence, la participation et la redevabilité.

Les domaines d'investissement prioritaires des bailleurs de fonds doivent inclure le renforcement des liens entre les organisations de la société civile, des actions plus efficaces avec les représentants de l'État et la collecte de données et de preuves pour étayer les débats nationaux. Les bailleurs de fonds doivent intervenir en tant que facilitateurs et courtiers en connaissances, en proposant une aide aux différents types de parties prenantes (comme les journalistes ou les avocats) et en promouvant la création de groupes d'intérêts pour inclure tout un éventail d'opinions dans le dialogue politique.

L'aide doit permettre d'initier une évolution durable des mentalités parmi les citoyens et les personnes au pouvoir, un changement tel qu'il permettrait d'atteindre les objectifs à long terme que la plupart des bailleurs ne font qu'envisager. En 2005, 15 % de l'aide aux pays en développement (APD) étaient dédiés au renforcement de l'État et des organisations de la société civile. Cette part a depuis fortement chuté, pour atteindre en 2010 seulement 11,6 % de l'APD¹. De plus, la majorité des programmes financés visait à optimiser la gestion des montants de l'aide ou le reporting aux bailleurs de fonds plutôt qu'à renforcer la redevabilité des États envers leurs citoyens.

Les bailleurs de fonds, les États et la société civile doivent envisager de recourir au partenariat international pour une coopération efficace au service du développement, mis en place au cours du Forum à haut niveau de Busan sur l'efficacité de l'aide en 2011, afin de placer la gouvernance démocratique au cœur du financement du développement².

RECOMMANDATIONS

- Pour lutter durablement et en profondeur contre la corruption, les bailleurs de fonds doivent soutenir l'intégration de procédures de gouvernance démocratique au sein des institutions, ainsi que l'émergence d'une opinion publique bien informée pour demander des comptes aux décideurs ;
- Les bailleurs de fonds doivent intensifier l'aide fournie sous la forme d'un soutien budgétaire afin d'améliorer les processus de redevabilité nationaux et d'optimiser le contrat social entre les citoyens et l'État ;
- Les gouvernements et les bailleurs de fonds doivent reconnaître le rôle crucial d'une participation citoyenne active dans la gouvernance démocratique et doivent créer un environnement qui permet aux organisations de la société civile de promouvoir un processus décisionnel participatif ;
- Les bailleurs de fonds doivent agir en tant qu'entremetteurs pour rassembler les diverses parties prenantes des pays en développement afin de faciliter le dialogue et la création d'alliances ;
- Les bailleurs de fonds doivent investir dans le renforcement des organismes judiciaires et parlementaires qui régulent le pouvoir exécutif ;
- Les bailleurs de fonds doivent améliorer la collecte des données et les systèmes de reporting public et intégrer cet objectif dans l'agenda de développement après 2015.

NOTES

¹ Données sur l'APD allouée aux États et à la société civile par tous les bailleurs de fonds extraites de la base de données des statistiques de l'OCDE, « Aide (APD) par secteur et par donneur [CAD5] ; I.5.a. Gouvernement et Société Civile-général », <http://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=efa6f192-42ed-404d-8c35-e3cb1c0cf6dd&themetreeid=3>

² Pour plus d'informations sur le partenariat international pour une coopération efficace au service du développement, rendez-vous à l'adresse <http://effectivecooperation.org/>

© Oxfam International, octobre 2013

Ce document a été rédigé par Cecile Untemaehrer avec l'aide de Mark Fried. Oxfam remercie Kevin Roussel, Claire Godfrey, Greg Adams, et nos collègues de la Commission anticorruption de Sierra Leone, UNICEF, Health Alert, Health for All Coalition, Save the Children Sierra Leone, le NRHM (Maharashtra), MASUM, Rachana Trust, et SATHI pour leur assistance dans sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-504-3 en octobre 2013. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans 94 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Intermón (www.oxfamintermon.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Japon (www.oxfam.jp)
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)
Novib Oxfam Pays-Bas (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org. Courriel : advocacy@oxfaminternational.org

www.oxfam.org



OXFAM